

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lebamba : Daniel Ndongo retrouvé pendu dans sa maison

Gloire Junaël MOUBEDI-BIGOGO
Lebamba/Gabon

LES habitants du quartier Haut-Dakar à Bongolo dans la commune de Lebamba, sont depuis le 12 septembre dernier sous le choc. Et pour cause, Daniel Ndongo alias Dan, Gabonais d'une trentaine d'années, a été retrouvé mort dans sa maison, pendu au bout d'une corde.

Selon plusieurs informations recueillies sur place, le trentenaire rencontré de gros soucis de santé depuis un bon bout de temps. Malgré l'aide de son entourage, son état de santé allait en s'aggravant. Face à cette situation et ne pouvant plus supporter le mal qui le rongait, Daniel Ndongo aurait décidé, une première fois, de mettre fin à ses jours à Libreville. Une initiative déjouée par ses proches.

Après cette tentative désespérée, il a décidé de regagner le village. Mais la précarité et la maladie avaient atteint un tel seuil que Daniel Ndongo aurait finalement choisi à nouveau de commettre l'irréparable. Samedi 11 septembre dernier, comme pour dire adieu à ses proches, il aurait ainsi effectué la ronde des troquets. L'air joyeux, il aurait même offert des tournées à plusieurs personnes. Dimanche matin, constatant curieusement que le jeune homme tarde à se réveiller, sa mère et quelques bonnes volontés prennent alors l'initiative de casser la fenêtre de sa chambre. Et découvrent son corps pendu au bout d'une corde. La disparition brutale de ce compatriote sans histoires a ému plus d'un. Une enquête judiciaire a été ouverte par les éléments de la brigade de gendarmerie locale.



Photo: Bigogo

Le domicile de Daniel Ndongo dans lequel ce dernier a été retrouvé pendu.

Mékambo : paralysée après une chute en fuyant les éléphants



Photo: BOTOUNOU

La vieille femme reste clouée sur son lit depuis sa chute.

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU
Libreville/Gabon

JEANNETTE Yabangoye, Gabonaise de 81 ans, est paralysée depuis juin dernier. L'octogénaire a été victime d'une chute, au moment où elle tentait de quitter précipitamment son domicile, pour échapper à un couple d'éléphants qui rôdait autour de sa maison située au quartier Mayeka-Djibo à Mékambo, le chef-lieu du département de la Zadié. Ce jour-là, explique l'octogénaire: "Je n'avais pas dormi de la nuit car, le bruit des éléphants qui dévastaient les palmiers derrière la maison, devenait de plus en plus menaçant. Suite à cela j'ai pris peur. Alors ma petite sœur et moi avons décidé de quitter les lieux avant que le pire n'arrive, pour aller nous réfugier chez une autre petite sœur habitant loin de là. En chemin, j'ai fait

une chute après avoir buté sur un obstacle par mon pied droit. Depuis lors, je ne me sens plus bien. J'ai un mal qui me ronge au niveau du bassin côté droit. Et je n'arrive plus à marcher. Je suis en ce moment clouée au lit." De fait, la vieille dame souffrirait d'un déboîtement à la racine de la cuisse droite. La localité étant dépourvue "d'une structure médicale équipée en matériel de pointe, pour faire la radio, elle est restée longtemps ainsi. Nous avons fait un effort de l'emmenager à Makokou. Malheureusement, à l'hôpital régional de Makokou, il manque de clichés, pour réaliser la radio. Nous nous battons actuellement pour l'évacuer vers une structure médicale à Libreville", a indiqué sa petite-fille. Les habitants de Mayeka-Djibo sont régulièrement menacés par des troupes d'éléphants, qui sèment terreur et désolation autour des habitations.

Akournam II: " Doudou ", le meurtrier du petit frère aux arrêts

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

RONY Ivenga " Doudou " a été interpellé après une courte cavale. Le Gabonais de 31 ans avait poignardé à mort son petit frère Loïc Ivenga, dans la nuit du 12 septembre au quartier Akournam II dans le 2e arrondissement d'Owendo. On se rappelle que ce dernier, après son forfait, avait pris la fuite dans la même nuit pour se réfugier du côté de la commune d'Akanda. Plus précisément dans une maison inachevée, non loin du stade de l'Amitié, où il dormait. C'est là-bas qu'il a été reconnu et neutralisé par quelques badauds ayant pris connaissance des faits sur les réseaux sociaux. En vérité, c'est dans un bar en compagnie d'un ami que Doudou a été identifié et pris aussitôt à partie, molesté et neutralisé par la population. Avant d'être remis aux agents du commissariat de police d'Akanda qui, à leur tour, ont saisi leurs collègues de la

Police judiciaire (PJ).

Selon sa version des faits, les choses seraient allées très vite le soir du drame. " Nous vivons dans la maison au nombre de six, dont une fille. Je suis l'aîné et les parents nous envoient de l'argent depuis Moanda pour nos besoins et le loyer. Loïc, qui apprend à Moanda, était à Libreville pour les vacances avec deux autres de nos cadets. Vers 17 heures, quand j'ai fini de préparer, un ami est venu me chercher pour aller boire. En partant, j'ai laissé une tâche à Loïc. En rentrant vers 22 heures, je constate qu'il n'a rien fait et qu'il était plutôt à la cuisine en train de préparer. Lorsque je le raisonne, il n'a rien voulu comprendre. Il a plutôt brillé dans l'insolence, en me manquant de respect. Ce qui m'a mis hors de moi. Car, j'étais déjà saoul. Et lorsque je suis saoul, je suis très impulsif. On a commencé à se froisser, à se bagarrer. Il avait un couteau de cuisine et a voulu m'effrayer avec. Je l'ai maîtrisé et dans la bousculade,



Photo: Abel Eyeghe

L'arme du crime.

je le lui ai planté sur le flanc. Il a couru jusqu'à la route, où il a commencé à crier et s'est écroulé. C'est seulement après que je me suis rendu compte de la gravité de l'acte. Cela n'était nullement mon intention de le tuer. Je voulais juste le corriger. J'étais tellement stressé que j'ai pris la fuite dans la nuit pour me réfugier à Akanda", relate-t-il.